

CONSEIL
QUÉBÉCOIS

LESBIENNES
GAIS
BISEXUEL.LE.S
TRANS



Rapport sur le racisme systémique vécu par la communauté LGBTQ+ montréalaise

Consultation publique sur le racisme et la discrimination
systémiques à Montréal

Novembre 2019

Rédaction

Jade Almeida, chargée de projet

Révision

Ariane Marchand-Labelle, chargée de projet

Coordination

Marie-Pier-Boisvert, directrice générale

Conseil québécois LGBT

C.P. 182, succursale C

Montréal, QC, H2L 4K1

514-759-6944

Info@conseil-lgbt.ca / www.conseil-lgbt.ca

Il est permis de reproduire à des fins purement informatives et non commerciales tout extrait du présent document pourvu que le nom des auteurs et de la source soient clairement indiqués. Pour citer ce document : Almeida, Jade (2019), Rapport sur le racisme systémique vécu par la communauté LGBTQ+ montréalaise, Conseil québécois LGBT, Montréal.

Table des matières

Introduction	4
Présentation des activités	6
Situations et mise en contexte	8
Problèmes de logement et itinérance	12
Sécurité publique et violences policières	18
La précarité de l'emploi	25
Contact et services aux citoyen.nes, communautés et leadership moral	29
Rappel des recommandations	34
Conclusion	38
Bibliographie	39

You literally cannot be a black queer woman! Because you can't be black AND a woman AND queer. You are already black ! You are as far from a human being someone can possibly be. So why wait to be treated like one ? Only whites can have the luxury to be gay ! They are white ! They can compensate! (Fiche #16)

Introduction

Dans le cadre de la présente consultation municipale, le Conseil québécois LGBT a considéré opportun de remettre un nouveau rapport¹ basé sur des entretiens réalisés en 2017. L'actualité politique et sociale rend malheureusement de plus en plus pertinente notre inquiétude quant aux traitements vécus par les membres racisés de la communauté LGBTQ+. La consultation publique sur le racisme systémique est donc l'occasion pour le Conseil québécois LGBT d'attirer de

¹ Le 18 août 2017 nous avons soumis au Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) un projet en réponse à l'appel pour réaliser une Consultation sur le racisme systémique afin que la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) tienne notamment compte de l'intersection entre le racisme et les LGBTphobies dans ses consultations. Malheureusement l'évolution de l'agenda politique a débouché sur l'annulation de la Commission et notre rapport a simplement été remis à titre consultatif.

À noter que nous aurions beaucoup aimé refaire des consultations ou des entrevues afin d'affiner nos analyses, mais ça n'a malheureusement pas été possible, faute de moyens et de temps. Toutefois, nous assurons la Ville de Montréal de toute notre collaboration lorsqu'il sera temps de mettre en œuvre les recommandations de l'Office.

nouveau l'attention sur la complexité des rapports d'oppressions que subissent certains de nos membres les plus marginalisés, à savoir les personnes racisées LGBTQ+.

Pour la réalisation du premier rapport sur lequel s'appuie cette nouvelle synthèse, nous avons recueilli 25 témoignages individuels. Les 25 personnes entendues font partie de la communauté LGBTQ+ et sont racisées. Toutes ont été victimes de racisme. Notons que la recherche initiale avait été menée dans un délai très court de quatre mois, pendant lesquels la chargée de projet a essayé au maximum de recevoir des personnes représentant une grande diversité d'identités de genres et de sexualités. Sur la totalité des témoignages, elle a pu s'entretenir avec des personnes s'identifiant comme lesbiennes, trans, bisexuelles, queers, gaies, studs² ou encore pansexuelles³. Reste néanmoins que le temps imparti ne lui a pas permis de couvrir tous les publics pertinents pour cette recherche. Par exemple, n'ont pu être rencontrées des personnes intersexes, asexuelles ou Two-Spirit. De plus, la tranche d'âge était de 20 à 37 ans, ce qui exclut complètement les mineur.e.s et les personnes de plus de 40 ans. Ces tranches d'âge sont tout aussi importantes les unes que les autres si l'on veut pleinement prendre en compte les implications multiples du racisme systémique à différentes étapes de vie.

Nous remercions encore une fois les participant.e.s d'avoir répondu à notre appel.

² Selon la propre définition donnée par les participantes : une stud est une lesbienne racisée dont le code vestimentaire ou encore l'attitude sont assimilés au domaine du masculin

³ La pansexualité [pan du grec tout] est le fait de pouvoir être sexuellement et/ou romantiquement attiré.e par une personne sans égard à son sexe ou son genre.

Présentation des activités

Les rencontres se sont tenues en novembre et décembre 2017⁴. Elles se faisaient en face à face entre notre chargée de projet et l'invité.e. À quatre reprises les rencontres se sont faites en petit groupe, c'est-à-dire que les personnes contactées ont préféré être accompagnées d'une deuxième personne, voire d'une troisième, en soutien. Dans les quatre cas, les accompagnant.e.s entraient également dans les critères des populations visées par ce projet. Elles ont alors accepté de participer aux entretiens et de narrer leurs propres expériences

Toutes les rencontres ont été faites en face à face avec notre chargée de projet, elle-même s'identifiant comme femme cis, noire et lesbienne. Ces rencontres se sont effectuées à chaque fois dans un lieu choisi par l'invité.e.. À deux reprises les rencontres ont eu lieu au local d'Arc-en-ciel d'Afrique⁵.

⁴ Les dates précises de chaque rencontre se situent dans le tableau en annexe.

⁵ Arc-en-Ciel d'Afrique, organisme unique dans le panorama communautaire du Québec, a malheureusement fermé ses portes faute de soutien financier suffisant. L'organisme visait la représentation, la défense et l'accompagnement des personnes LGBTQ+ immigrantes et/ou de descendances africaines et était le seul à remplir cette fonction. La fermeture de cet organisme a laissé un vide important en termes de services et de ressources disponibles pour les personnes LGBTQ+ immigrantes et/ou racisées.

Bonne pratique : rémunérer les participant.e.s à des entrevues

Les personnes interrogées font partie de populations déjà sursollicitées pour leurs témoignages et, cette sursollicitation s'accompagne rarement, voire jamais, d'un dédommagement significatif. Or, l'accès à leurs histoires ne doit pas être considéré comme un dû.

Exiger temps et énergie de leur part, au risque de leur causer des impacts psychologiques importants (que ce type de rencontre peut malheureusement déclencher) et sans considérer comme légitime qu'elles puissent être au minimum rémunéré pour leur participation, revient à une énième violence infligée aux populations marginalisées.

Notons aussi que les populations marginalisées subissent plusieurs discriminations qui ont affecté considérablement leurs conditions de vie. Aussi, rémunérer les participant.e.s peut devenir en soi une première stratégie d'aide à la survie.

Situations et mise en contexte

Les expériences de racisme racontées sont multiples, mais la particularité des situations décrites est que la discrimination subie relève de l'enchevêtrement de plusieurs rapports de pouvoir. On ne peut comprendre les conditions de vie et les événements subis par nos répondant.e.s sans tenir compte de leur position à l'intersection du racisme, du sexisme, du classisme ou encore de la transphobie, de la lesbophobie, de la biphobie et de l'homophobie. Autrement dit, les LGBTphobies ne doivent pas être réduites à un problème interpersonnel, mais possèdent une dimension institutionnelle allant du milieu juridico-légal au milieu scolaire en passant par le milieu médical (ce qui inclut les domaines gérés par la Ville de Montréal, mais bien sûr ne s'y limite pas).

Pour mettre en contexte les témoignages, il faut rappeler que le Canada – incluant le Québec – a une histoire de discriminations envers les populations racisé.e.s qui s'enracine dans un passé esclavagiste et colonial. L'esclavage des populations noires et autochtones était en cours jusqu'au XIX^e siècle (Maynard, 2017). Si l'échelle du nombre d'esclaves au Canada était moindre qu'aux États-Unis et que l'abolition s'y est faite plus tôt (1833), cela ne signifie pas pour autant qu'il faille minimiser ses atrocités :

When mentioned at all, slavery is often described as benign and short-lived. It is a myth that enslavement can be benign. The domination and subjugation of one group of humans by another is always predicated on violence, of the threat of violence [...] The process of "holding" a human

being in bondage necessitates social and material deprivation, surveillance and corporal punishment. Further many forms of violence are quite visceral. (Maynard, p.18)

Par ailleurs, les pratiques discriminantes envers les populations racisées ne se sont pas arrêtées avec l'illégalité de l'esclavage. Le Canada a ainsi mis en place une ségrégation au sein de ses institutions (notamment scolaires) (Hamilton, 2011); permis la capture et le retour à l'esclavage de personnes noires (Whitfield, 2010); voté des lois d'immigration discriminantes envers les populations racisées (sous prétexte par exemple qu'elles seraient peu appropriées au climat canadien (Calliste, 1993)); effacé de l'histoire nationale la participation des immigrant.e.s et descendant.e.s d'immigrant.e.s à la construction nationale (Winks, 1997); et enfin, échoué à adresser les disparités criantes existantes entre les communautés racisées, notamment noires et autochtones, et la population blanche sur les siècles qui ont suivi (CDPDJ, 2013; Radio-Canada, 2013).

Aujourd'hui, nous constatons qu'une partie de la population est toujours victime de barrières systémiques croisant à la fois racisme, sexisme et classisme, entre autres. Par exemple, les personnes racisées sont surreprésentées au sein des populations les plus pauvres du Québec : elles sont victimes d'un plus fort taux de chômage, occupent plus souvent un emploi pour lequel elles sont surqualifiées et gagnent bien moins que les individus blancs à emploi égal (Rapport diversité en tête, 2013). L'écart se creuse lorsque l'on prend en compte les différences de salaires entre hommes blancs et femmes noires ou autochtone notamment (Rapport de l'institut de diversité, 2013). Si l'on s'attarde aux populations LGBTQ+ racisé.e.s, il nous manque des statistiques spécifiques au Québec et donc à Montréal. Il est par exemple impossible de savoir combien de personnes racisées LGBTQ+ résident au Québec, ou même le nombre de femmes noires (hétérosexuelles ou non) dans la province. Avoir une meilleure connaissance du

panorama de la population québécoise en matière de classe, de race, d'orientation sexuelle et de parcours lié à l'identité de genre - croisés à des données comme celles des revenus, de la composition familiale ou des lieux de résidence - serait essentiel pour informer les priorités de la Ville. C'est pourquoi nous recommandons à la Ville de signifier son besoin pour de telles informations aux organisations de récoltes de données, comme Statistique Canada, et de **rendre disponibles de façon régulière** des données plus détaillées concernant les populations LGBT et LGBT racisées, via un outil accessible, par exemple, l'Observatoire Grand Montréal.

Si nous avons peu de données sur le Québec, en revanche nous savons qu'à l'échelle du Canada les tendances sont alarmantes : elles sont surreprésentées dans le taux de personnes sans-abris, plus particulièrement chez les jeunes (une de nos participantes nous a confié avoir été sans logement pendant plusieurs années avant d'atteindre ses 18 ans (Fiche #14)), et sont également les premières à subir le décrochage scolaire et la dynamique du *school-to-prison* pipeline (Abramovich, 2015). Au Québec, le taux d'incarcération au sein de ces populations est bien plus élevé que pour tout autre groupe racial, les peines étant plus sévères à crimes égaux (Rapport Sapers, 2013). Les témoignages que nous avons reçus s'inscrivent tous dans ce contexte de multiples discriminations.

Pour les fins de l'exercice présent, nous avons rassemblé les témoignages de manière thématique selon les secteurs relevant des compétences municipales. Nous appuyons néanmoins l'importance de ne pas concevoir les discriminations racontées comme des axes indépendants l'un de l'autre, mais comme un tout influençant les conditions de vie des populations racisées. Chaque forme de discrimination est donc à considérer comme profondément interreliée aux autres. Elle ne peut être comprise en dehors d'un système général dans lesquels les structures provoquent, légitiment et justifient à la fois de tels traitements

différenciés. Par conséquent, certains des témoignages ou des analyses peuvent paraître s'éloigner des pouvoirs et secteurs d'action municipaux. Néanmoins au travers de prises de paroles ouvertes et fermes sur le racisme systémique, la Ville de Montréal, la Mairesse et l'ensemble des élu.es ont la possibilité d'exercer un leadership moral important et de provoquer des changements nécessaires pour l'aide et la protection de nos membres à un niveau institutionnel plus large.

Problèmes de logement et itinérance

Nous avons reçu plusieurs témoignages décrivant des situations vécues de discriminations au logement: le refus d'autoriser les visites, le harcèlement pour pousser une locataire à quitter les lieux, ou encore la complexification du processus de signature du bail en multipliant les documents à produire (en comparaison avec d'autres candidat.e.s). Par conséquent, plusieurs des personnes que nous avons rencontrées ont vécu en situation d'itinérance une ou plusieurs fois au cours de leur vie. Une d'entre elle, avant même d'atteindre ses 18 ans⁶. Les différents témoignages, que nous citons ci-dessous, soulignent des situations d'extrêmes précarités face au comportement des propriétaires, mais aussi la difficulté des processus de recours face aux discriminations et l'absence

⁶ À ce sujet, il est important de considérer la surreprésentation des personnes LGBTQ+ dans les populations vivant en situation d'itinérance. Depuis les années 2000, des données recueillies au Canada démontrent par exemple une prédominance de jeunes s'identifiant comme LGBT parmi les jeunes en situation d'itinérance, notamment dû au rejet familial et à la mise à la porte du foyer. La Coalition des groupes jeunesse LGBT a réalisé un guide de pratiques pour les jeunes LGBTQIA2S en situation d'itinérance.

d'option sociale ou de centre d'aide d'urgence⁷ pour les personnes se retrouvant en situation d'itinérance.

Pour comprendre la complexité de ces vécus, nous avons plusieurs témoignages que nous souhaitons mettre de l'avant. Tout d'abord celui d'une personne trans racisée migrante. Pour comprendre son parcours, il faut savoir qu'à l'heure actuelle le Québec est la seule province qui ne permet pas aux personnes trans migrantes de faire corriger leurs papiers d'identité (Tourki et Parker Finley, 2017). Pour avoir le droit de les modifier, il faut obtenir la citoyenneté canadienne, ce qui est un processus très long (allant de 2 ans à parfois plus de 10 ans) coûteux, en plus de devoir répondre à des critères de sélection bien précis et très incertains en dépit des coûts et du temps investis. Cela signifie que des personnes sont forcées, au quotidien, d'utiliser des papiers d'identité qui ne leur correspondent pas, et risquent de ne jamais obtenir le droit de les modifier. De cela découlent des situations de risque au quotidien, de discriminations et de *coming-out* forcés. Au-delà de la difficulté de trouver un propriétaire qui ne discrimine pas, cela place donc les individus dans des situations extrêmement dangereuses et précaires.

J'ai toujours la boule au ventre quand je donne mes papiers. Tu ne sais pas comment l'autre va réagir! Une fois j'étais à une visite, l'appartement était correct, le loyer était correct, mais je n'étais pas à l'aise d'être toute seule avec le gars. En plus je l'avais vu barrer la porte d'entrée. C'était le soir, il faisait nuit. C'était vraiment angoissant. J'ai donné mes papiers et puis... j'ai senti que ça posait problème. Il a réagi! Il a mal réagi! J'ai réussi à partir, mais j'étais très choquée. J'ai eu peur! Tu vois, l'État m'oblige à faire un

⁷ Nous déplorons notamment la fermeture du refuge de jour Open Door qui accueillait les personnes vulnérables avec des critères d'admission très flexibles. Sa fermeture a déclenché une véritable crise humanitaire avec le décès d'une dizaine de personnes, une majorité d'en tellers issues des communautés Autochtones, décédées dans les semaines suivantes aux alentours du refuge. Toute fermeture, coupe ou diminution des lieux et moyens d'interventions servant les personnes en situation d'itinérance impactent obligatoirement les personnes LGBTQ+ racisées qu'elles soient allochtones, autochtones ou Two-Spirit.

coming out même face à des personnes que je n'ai pas choisi et à mon propre risque! (Fiche #8)

Finalement cette personne parvient à obtenir un appartement par une passation de bail. L'occupante précédente, comprenant sa situation, choisit volontairement de ne pas présenter d'autres dossiers à son propriétaire afin de lui donner un coup de main. Ce dernier exigera tout de même un dossier composé de : deux lettres de ses employeurs, une lettre prouvant son inscription à l'université, une copie de son NAS (ce qui est illégal), une lettre bancaire prouvant qu'elle avait des fonds suffisants, une lettre d'une personne qui s'engageait à payer pour elle en cas de manquement et une copie de son passeport. La locataire précédente a admis ne pas avoir eu à fournir autant de papiers pour obtenir le logement.

Mais également :

Quand je cherchais un logement et que je donnais mon nom ou ne masquais pas mon accent, l'appartement n'était jamais disponible. Puis je demandais à une amie d'appeler juste après, avec un nom bien québécois et là on lui proposait une date pour venir visiter. J'ai fait le coup trois fois. Après ça devenait trop déprimant de confronter. Ça menait nulle part. (Fiche #15)

Ma sœur a appelé une proprio, pareil elle a grandi à Montréal comme moi. Donc son accent est comme le mien. La proprio a commencé à discuter de ce qu'elle recherchait comme locataire et tout. Elle s'est sentie à l'aise. Elle ne s'imaginait pas parler à une noire tu comprends? Donc elle s'est lâchée : « Je ne veux pas de migrants, vous voyez ces gens-là, les noirs non plus parce qu'ils font trop de fêtes, je veux pas de ça chez moi. Je préfère louer à des jeunes femmes comme vous. Je suis plus tranquille » ce genre de chose. Au bout d'un moment ma sœur lui a dit « je suis une femme noire » et là d'un coup ça lui a coupé le sifflet. Et elle a paniqué, « non, non en fait, c'est correct. » Elle a voulu justifier. Ma sœur lui a dit que c'était pas la

peine, qu'elle allait certainement pas habiter chez une personne comme elle et lui a raccroché dessus. (Fiche #11)

J'ai un emploi légal, une paye assurée! Les preuves que j'ai cet emploi. Mais des propriétaires m'ont littéralement déjà dit des choses comme : « non je ne veux pas de 'ça' chez moi. » (le « ça » faisant référence au travail du sexe). Ou « est-ce que tu es propre? », « qui tu vas faire venir chez toi? » « Je ne veux pas de passages sans cesse, je sais comment 'ça' marche avec vous. » (Fiche #8)

À chaque fois nous avons cherché à savoir si elles avaient pu porter plainte ou obtenir une quelconque réparation. La grande majorité a répondu ne pas avoir les fonds, le temps et/ou l'énergie nécessaire pour se lancer dans de tels processus. Réussir à prouver une pratique discriminante est un processus extrêmement difficile qui, de leur propre aveu, ne mènerait nulle part. « Même si tu prouves que tu as été discriminé, au final tu es toujours sans logement. Tu ne vas pas louer précisément à un raciste que tu as traîné en justice! Et puis les dommages et intérêts, faut en voir la couleur! » (Fiche #2)

Une seule personne, parmi toutes celles que nous avons rencontrées, a tenté un recours légal. Dans son cas, elle a porté plainte contre ses propriétaires qui, pendant près d'un an, l'avaient injuriée chaque fois qu'ils la croisaient. Sa plainte a non seulement mené nulle part, mais elle a subi une série de pressions et de menaces de la part de la famille des propriétaires qui l'ont poussé au final à déménager.

Les différents témoignages dans le secteur du logement démontrent l'absence de recours ou de protections face aux comportements des propriétaires, mais également de l'absence d'option possible sans moyens financiers extensibles. Les personnes que nous avons rencontrées ont toutes été démunies face au système.

Elles ont subi et continuent de subir de plus grandes difficultés à obtenir un logement, et ce, même quand leur dossier s'avère conforme en tout point. Lelles se sont donc vu refuser la visite de l'appartement une fois leur couleur de peau constatée, on leur a menti quant à la disponibilité du logement à cause de leur accent ou de leurs papiers d'identité, et elles ont dû fournir bien plus de documents que ce que prévoient les démarches moyennes. Face à ces discriminations, les recours légaux s'avèrent en leur défaveur : trop longs (nous rappelons qu'il s'agit de cas où les personnes sont en recherche urgente d'appartement ou vivent dans un logement où elles subissent une violence au quotidien. Le temps des démarches est donc critique) complexes et désavantageux. Et aucun.e de nos participant.e ne s'est senti en confiance de se rendre à la police.

Nous soulignons que tous les témoignages qui nous ont été confiés sur les discriminations en matière de logement se sont déroulés à Montréal, donc dans un contexte où les loyers n'ont eu de cesse d'augmenter ces dix dernières années. Il faut donc noter que la crise locative qui touche Montréal a des répercussions plus dures sur les populations vivant déjà une précarité financière.

Recommandations

- Que la Ville de Montréal travaille à la visibilité des enjeux de discrimination aux logements et à l'amélioration des processus de recours en collaboration avec les instances provinciales.
- Que la ville de Montréal investisse dans des logements sociaux en maintenant la promesse qui a été faite d'aménager 12 000 logements sociaux et abordables d'ici la fin de son premier mandat.

- Que la Ville de Montréal investisse dans les programmes de lutte contre l'itinérance par le développement de fonds tel que le fonds Réflexe Montréal en itinérance.
- Que la Ville de Montréal travaille au maintien des centres de refuge déjà existant, mais également investisse dans l'ouverture de nouveaux refuges.
- Que la Ville de Montréal prenne publiquement position contre la politique migratoire discriminante envers les personnes trans racisées ne pouvant changer leur papier d'identité sans la citoyenneté canadienne. Bien que l'enjeu dépasse les pouvoirs de la mairie, appuyer ou donner un soutien visible et public peut faire avancer certains agendas et faciliter le travail des activistes intervenant sur le sujet.

Sécurité publique et violences policières

La Ville de Montréal a mandaté un rapport sur son Service de police qui a été rendu public le 7 octobre dernier. Les conclusions du rapport ont été particulièrement révélatrices sur la violence subie par les communautés noires, autochtones et arabes du fait de biais systémiques liés à l'appartenance raciale dans les pratiques des agents. Les propres témoignages que nous avons pu recueillir de nos participant.e.s en lien avec les forces de l'ordre concordent avec les observations du rapport.

Il y a des quartiers où je ne vais pas me balader. Genre le Village, j'y vais pas! Si je mets un pied dans le Village je me fais direct repérer par les flics. Ils me suivent ou carrément ils m'arrêtent pour savoir ce que je fous là. Ils m'arrêtent toujours parce qu'ils pensent que je fais le travail du sexe. Le Village pour moi c'est non! [...] Regarde les excuses publiques là, soi-disant on s'excuse d'avoir persécuté les LGBT. Mais ils se foutent de qui? Comme si aujourd'hui c'était différent! La seule différence c'est que les hommes gais blancs sont à l'abri! Eux ils sont protégés. Alors oui eux ils peuvent être contents de recevoir des pardons. Mais les noirs, les trans, les femmes racisées... On est toujours pris pour cible! Regarde ce qu'il s'est passé pendant la Fierté! (Fiche #14)"

La participante fait référence à différentes réalités. Tout d'abord le fait d'être suivi par la police dans le Village et interpellée, car soupçonnée de faire du travail du sexe. Parmi nos participant.e.s, plusieurs rapportent la violence ciblée sur les personnes trans migrantes, automatiquement associées par la police au travail du

sexe. Bien qu'aucune étude n'ait encore été faite spécifiquement au Québec sur le sujet, les données croisées dans le reste du Canada, en Europe et aux É.-U. montrent qu'il s'agit des populations parmi les plus marginalisées au sein de la communauté LGBTQ+ : elles subissent un très haut taux de chômage et de bas salaires (Rapport Scruton, 2014), sont surexposé.e.s à la surveillance et au contrôle policier, ont le taux de suicide le plus haut de la communauté et sont également victimes du taux d'agressions et d'homicides le plus élevé (McInnes, 2017 ; Maynard, 2018). Étant donné l'extrême précarité liée à l'emploi, notre participante explique :

Quand ça fait des mois, voire des années que tu n'as pas été rappelé pour un job légal? Faut bien que tu vives! Oui il y a des filles qui vont faire le travail du sexe. Et c'est correct. Certaines le font parce qu'elles en ont envie, parce qu'elles trouvent dans ce travail différentes sources d'épanouissement, ça leur permet de vivre et elles sont autonomes. Ok? Faut bien le dire! D'autres vont le faire par nécessité de survie! Faut le dire aussi! Si elles avaient le choix, ben elles feraient autre chose. Mais elles n'ont pas le choix. (Fiche #8)

Le travail du sexe est encore au Québec une activité criminalisée, elle est, par conséquent, marquée par une absence de droits des travailleurs.es et sujette au contrôle judiciaire quotidien (Namaste, 2005; Fletcher, 2013). Or le racisme allié à la transphobie ou encore à l'homophobie font des services policiers des milieux hautement discriminants pour les populations LGBTQ+ racisé.e.s pratiquant ou non le travail du sexe.

Tu ne trouveras pas une seule travailleuse du sexe qui n'a pas été maltraitée par les flics. Mais quand en plus ils découvrent que c'est une femme trans là c'est la porte ouverte à tous les mauvais traitements. Pendant une arrestation, être trans ou migrante, surtout les deux, c'est un autre volet là! Ils mettent des femmes nues, les battent et les insultes pleuvent. En plus c'est des insultes bien teintées de racisme : « garbage », « vous les trans

vous venez au Québec que pour faire le travail du sexe » ou encore « bye, bye Canada » (Fiche #8)

Le « bye, bye Canada » fait référence aux menaces de déportations qui suivent les arrestations. La participante nous explique ainsi que face aux mauvais traitements, certaines filles répliquent pour se défendre, mais les répercussions sont alors très violentes.

Si on t'arrête pour sollicitation, ce n'est pas traité comme un crime sérieux, les conséquences peuvent être importantes, mais reste que ce n'est pas un crime sérieux. Par contre entrave aux agents, ça devient un crime sérieux. Dans le cas où t'es migrante, ça se met direct dans ton casier judiciaire et dans ce cas il devient impossible d'avoir la citoyenneté. Impossible, même après dix ans! Et puis les femmes trans ils les mettent dans des prisons pour hommes! Parfois pendant plusieurs jours en attendant le procès! Rien que ça, ça suffit à créer des traumatismes très graves! (Fiche #8)

En dépit du fait que les populations trans et trans migrantes sont les plus à risque en ce qui concerne le chômage, les peines données par les juges peuvent comporter une obligation d'avoir un emploi stable ou encore de suivre des cours de francisation et de maîtriser la langue d'ici un certain laps de temps. Pourtant aucune mesure n'est prise pour aider les individus à remplir ces conditions.

Ce n'est pas parce que tu lui ordonnes d'avoir un job que le job va apparaître! Et puis après un certain temps ou un certain âge, on te paye plus la formation pour la langue. Elle fait comment pour se payer les cours? Elle a interdiction de pratiquer le travail du sexe, mais pas d'autres jobs! Et puis faut payer les amendes! Parce que quand t'es arrêtée, tu te retrouves avec des amendes qui peuvent dépasser 1000 \$. Et on te menace de te déporter si tu remplis pas les conditions! (Fiche #8)

Tout ceci forme un cercle malsain dans les stéréotypes sur les femmes trans et migrantes qui, au moment de chercher un logement, se voient constamment soupçonnées de pratiquer le travail du sexe (que ce soit le cas ou non). Et notons que dans tous les cas, le travail du sexe ne devrait pas être l'objet de stigmates ou de discriminations.

En ce qui concerne la Fierté, le premier témoignage ci-dessus fait référence à un évènement qui a été largement dénoncé par de nombreuses voix racisées de la communauté LGBTQ+ à l'été 2017. Pendant le festival de la Fierté, alors qu'elle se trouvait dans l'espace supposément sécuritaire pour POC⁸, prévu et publicisé ainsi par Fierté, une femme trans noire a été arrêtée par la police pour avoir fumé un joint, moins d'un an avant la légalisation. Le SPVM est effectivement entré dans le parc où avait lieu le festival pour faire cette arrestation, alors que la jeune femme en question avait une carte médicale prouvant son droit à la consommation.

C'était une walk of shame! That's it! C'était violent! Les gens pleuraient, paniquaient! Ses amis ne savaient pas quoi faire. Dans ces moments tu penses à toutes les fois où les arrestations ont mal tourné! En plus, et c'est le pire dans tout ça, c'était un festival! Littéralement tout le monde fumait! Les gens étaient fucked up! Depuis des heures! Il y avait des endroits dans le parc où tu marchais et c'était un vrai nuage de fumée! Il y avait des gens partout en train de boire, fumer, et franchement poper des trucs bien plus durs que de la marijuana! Mais la seule personne qu'ils ont arrêtée c'était la noire! (fiche #15)

Je n'étais pas là au moment de l'arrestation, mais j'ai passé l'après-midi dans le parc. À un moment j'ai vu trois flics postés contre le grillage. Et juste

⁸ POC : people of color.

genre, en face, y avait un groupe de jeunes, des blancs. Ils étaient en train de fumer. Genre, sans se cacher ni rien! C'était sous le nez des gars! Ils n'ont rien fait! Rien! Pas une réaction! Je le sais parce que je me suis dit : bon a priori c'est ok pour que je fume. Ils sont chill pour ça, c'est un festival. Mais je me suis quand même éloigné. Je ne suis pas blanc alors chilling avec les flics à côté, c'est pas pour moi (Fiche #13)"

On se fait chopper pour des trucs que les blancs font tout le temps et eux rien! Il y a des rues dans Montréal où tu marches et tu sens le weed! Juste tu la sens quoi! Et bon sang c'est sur le point d'être légalisé! Donc tu fais ça pourquoi? À part pour ton kiff perso? (Fiche #14)

Le spectacle Black Excellence, qui avait lieu ce soir-là, a été interrompu par les artistes en solidarité et pour dénoncer publiquement l'arrestation. Depuis, la marijuana a été légalisée, mais pas décriminalisée, ce qui fait une différence encore bien notable dans le traitement des personnes racisées en liant avec la consommation. En effet, la consommation est permise sous certaines conditions (nombre de grammes sur soi limité (re)vente interdite, distance par rapport à l'entrée des immeubles, etc.). Or, le fait que des conditions si précises et strictes entourent la consommation rends toujours les populations racisées susceptible à une plus haute surveillance et un plus fort taux d'arrestations (Maynard, 2017).

Nos participant.e.s ont renchéri ainsi longuement sur comment certaines personnes comme les personnes trans, les personnes migrantes ou encore les femmes racisées (trois identités n'étant pas mutuellement exclusives) se trouvent particulièrement sans protection par le système de justice globale. Il leur est impossible d'appeler la police en cas d'agression par peur d'être pris.es pour cible à la place. Dans de nombreuses conversations, le cas de Chevranna Abdi a été évoqué pour exemplifier les risques de rencontre avec la police. Chevranna Abdi était une femme trans noire de 26 ans qui est morte en cellule de garde à

Hamilton. La police avait été appelée par un de ses voisins qui se seraient plaints de l'entendre crier dans son appartement. Lorsque la police est arrivée sur place, Chevranna Abdi a été menottée et traînée sur sept étages face contre terre (les policiers s'étant plaints d'être trop fatigués pour la porter). D'après les témoins sur place, le temps qu'ils arrivent au rez-de-chaussée elle ne respirait plus. Chevranna Abdi est morte peu de temps après dans une cellule de garde, n'ayant reçu aucun soin (Brown, 2006; Maynard 2017).

Face à ces constats, et en lien avec les témoignages reçus, nous appuyons ouvertement les recommandations qui ont été faites par les différents rapports émis (et pas uniquement celui mandaté par la Ville de Montréal) concernant le SPVM.

Recommandations

- Que la Ville de Montréal exige une meilleure formation des agents par l'instauration de formations obligatoires, voire la restructuration de l'enseignement à l'école de police, afin d'intégrer les enjeux en matière de profilage racial et la compréhension des enjeux LGBTQ+
- Pour les agent.e.s déjà en place, que des modalités de suivi en matière de profilage racial soient développées.
- Que la Ville de Montréal exige du SPVM un rapport annuel présentant l'évolution des statistiques de traitement différencié.
- Que la Ville de Montréal travaille au développement de recours contre le SPVM qui soient entièrement indépendants et plus facile d'usage pour les citoyen.ne.s

- Bien que plusieurs rapports appuient le besoin d'intégration des minorités dans les rangs du SPVM comme solution possible, nous ne croyons pas qu'il en va de la responsabilité des communautés minoritaires de changer le SPVM, sachant que l'exemple de contextes nationaux comme les États-Unis, par exemple, démontre l'échec de tels procédés. En revanche, nous appuyons les demandes pour une complète restructuration des forces de l'ordre, et croyons que des partenariats sont possibles dans ce contexte.
- Que la ville appuie publiquement les appels à la décriminalisation du travail du sexe et la protection des travailleur.ses.

La précarité de l'emploi

Les discriminations envers les personnes LGBTQ+ racisées doivent être comprises selon un contexte complexe mêlant barrières systémiques, violences et stéréotypes (Grant et al., 2011, Namaste 2005). Un des fils rouges des témoignages que nous avons reçu que cela soit pour les personnes LGBTQ+ immigrantes ou canadiennes racisées est l'extrême précarité liée à l'emploi. Au Québec, 13% des personnes racisées immigrées sont touchées par le taux de chômage comparativement à 7% pour le reste de la population canadienne. À Montréal, 30% des citoyens sont issus d'une minorité, mais seulement 6% sont employé.e.s de l'administration et 4% font partis des élu.e.s (Statistique Canada, 2011). Bien qu'aucune étude n'ait encore été faite spécifiquement au Québec sur les personnes LGBTQ+ racisées, les données croisées entre le reste du Canada, l'Europe et les É.-U. montrent qu'il s'agit des populations parmi les plus marginalisées : elles subissent un très haut taux de chômage et de bas salaires (Rapport Scruton, 2014 ; Maynard 2018). Au Canada, la question du recrutement de personnes immigrantes a été largement étudiée afin de souligner toutes les dynamiques de discrimination à l'œuvre : la question des équivalences des diplômes (Québec est la province du Canada qui sous-évalue le plus les diplômes étrangers), le refus d'employer des personnes immigrantes ou encore les

différences de salaires, tout cela a bien des répercussions d'autant plus importantes sur les personnes racisées LGBTQ+⁹

Je milite depuis un moment avec les réfugiés LGBT. C'est très dur. C'est très dur parce qu'ils font tout pour venir au Canada où on leur promet la sécurité, mais rien n'est fait pour s'assurer de cela quand ils arrivent. Chez eux il y avait un risque de persécution à cause de leur sexualité, c'est vrai, mais s'ils restaient dans le placard, ils pouvaient tout de même avoir un certain train de vie. Un emploi, parfois même un très bon emploi, un logement, des diplômes, un cercle d'ami, leur famille. Même s'ils mentaient sur leur identité, ils avaient une vie. Mais ils ne supportaient plus de vivre dans le placard, ou ils ont été découverts ou *whatever*, donc ils demandent à venir ici où on leur dit que grosso modo ils pourront vivre leur vie, mais mieux, sans se cacher. Et arrivé ici c'est la chute sociale : là c'est plus qu'ils soient gais qui posent problème, c'est le fait qu'ils soient noirs, c'est qu'ils n'ont pas la bonne religion, qu'ils ne maîtrisent pas la langue, qu'ils n'ont pas le bon accent. Ils se retrouvent dans un pays inconnu, ils sont isolés, ils sont sans ressources et c'est impossible pour eux d'avoir un emploi équivalent à ce qu'ils ont quitté ou un logement. Ils sont traités en citoyen de seconde zone. Même pas en citoyens en fait. (Fiche #12)

Ou encore :

Ici on ne travaille pas assez sur le traumatisme que cause le fait d'arriver au Québec. C'est vraiment de traumatismes qu'il faut parler. Il n'y a pas d'accompagnement qui est fait. Alors oui tu arrives dans un nouveau pays avec le droit de baiser qui tu veux, mais pour ça il faut que t'aies les moyens de sortir, payer ta bière, payer ton sauna, avoir un téléphone donc les moyens d'avoir un téléphone, etc. Donc il te faut un emploi, mais tu te

⁹ Plusieurs rapports existent sur le sujet notamment Doudou Diène, Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme, *Les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée*, Organisation des Nations Unies, Conseil économique et social E/CN.4/2004/18Add.2. Voir notamment les pages 47 à 54, « Racisme et indicateurs socioéconomiques ».

heurtés au racisme dans l'embauche, tes diplômes ne sont jamais reconnus ou ne suffisent pas de toutes les façons, et quand enfin tu as ces moyens-là, tu fais face au racisme sexuel. C'est une recette pour une situation explosive. Et puis après les gens s'étonnent quand le taux de suicide est toujours aussi haut chez les LGBT racisé.e.s (Fiche #5)

Ces discriminations à l'embauche, mais aussi au salaire, aux promotions et à l'occupation d'emplois à plus haut revenu (Maynard, 2018) sont d'autant plus difficiles à naviguer qu'aucun service d'aide ni de protection n'est véritablement disponible et efficace pour les communautés concernées. En effet, chaque processus est décrit comme long et coûteux: deux luxes (temps et argent) que ne possèdent pas nos membres. Les personnes LGBTQ+ vivent déjà des barrières systémiques spécifiques, tout retraits ou atteints à leur droit à l'accès au marché du travail (via une loi telle que la loi PL21, par exemple) et donc à un confort et une sécurité économique se fait dans un contexte où ces accès sont déjà limités. Les conséquences sont donc dramatiques.

Recommandations

- Que la Ville de Montréal soit représentative et exemplaire en termes de composition des effectifs en instaurant une politique de recrutement favorisant les personnes issues de communautés marginalisées notamment les personnes racisées et/ou LGBTQ+
- Que la Ville de Montréal investisse dans des fonds de lutte à la pauvreté, les programmes de développement social et dans le soutien à l'action communautaire desservant ces populations. Nous soulignons notamment l'existence d'organismes comme Helem ou encore AGIR qui travaillent à l'accompagnement des personnes LGBTQ+ racisé.e.s et immigrants et qui bénéficieraient grandement de soutien de plus d'une instance gouvernementale.

- Que la Ville de Montréal investisse dans le développement de l'entrepreneuriat et le soutien à la création de petites entreprises.

Contact et services aux citoyen.ne.s, communautés et leadership moral

Le climat politique de ces deux dernières années a participé à renforcer et légitimer l'augmentation d'insultes, violences et crimes de haine subis par les personnes racisées, que ce soit des personnes hétérosexuelles ou LGBTQ+. Il est en effet important de considérer que des personnes de la diversité sexuelle et de genre se trouvent dans toutes les communautés donc y compris les communautés ciblées par des projets de loi comme le PL21. Toute atteinte aux droits des minorités se fait dans un contexte de barrières systémiques limitant déjà drastiquement leurs conditions de vie. Aussi il est important que la Ville de Montréal puisse se positionner sur ces enjeux publiquement et ouvertement afin d'envoyer des messages forts aux autres instances gouvernementales, mais également à la population.

Cela passe par être un modèle de recrutement et de rétention de ses employé.e.s issues des communautés minoritaires. Tou.te.s les participant.e.s ayant abordé le sujet de la discrimination à l'embauche ont également mentionné le problème du tokenisme. Ielles dénoncent ainsi une tendance

que l'on retrouve dans le milieu militant, mais également dans le milieu de la recherche universitaire, ou encore de la politique. Le *tokenism*, c'est l'expression utilisée pour désigner l'emploi d'une personne issue d'une minorité spécifique – souvent une seule personne, d'ailleurs – pour remplir une forme de quota, pour donner l'image d'une structure inclusive qui en réalité n'a fait aucun examen de fond pour s'assurer d'un environnement de travail sain, ou encore pour endiguer des pratiques excluantes à la participation des personnes LGBTQ+ racisées.

Bonne pratique: éviter le tokenisme

Pour lutter contre le tokenisme il est important d'analyser les rapports et dynamiques de pouvoir au sein des structures recrutant. Les personnes racisées - LGBTQ+ ou non - sont-elles employées qu'en dernier recours, une fois tout le projet monté donc uniquement pour le paraître ? Vont-elles avoir une poste à responsabilité ? Le pouvoir d'apporter des changements internes ? Le soutien des structures décisionnelles ? Sont-elles employées pour traiter des questions raciales ? Si ce n'est pas le cas, il ne faut pas recourir à ces personnes pour faire l'éducation ou la réforme des structures si elles ne sont pas payées pour. Sont-elles constamment sollicitées pour les photos ou les réseaux sociaux ? Ce sont toutes des questions à maintenir au cœur de sa démarche pour une meilleure pratique.

La Ville de Montréal doit travailler à la protection de ses employé.e.s, mais aussi de ses publics les plus marginalisés en instituant des processus de réception qui soient fait dans le respect de tout individu. Nous avons reçu nombre de témoignages concernant les diverses discriminations que subissaient nos enquêté.e.s en se rendant dans des services comme la Poste ou la Banque par exemple. La Ville offrant également des services publics peut s'appuyer sur ces

témoignages afin d'améliorer ses pratiques en s'en servant comme pratiques à ne surtout pas avoir.

Tous les endroits où ils peuvent te demander tes papiers tu sais que ça peut devenir violent ! La pharmacie, le médecin, la banque, la poste... le nombre de fois où on a refusé de me donner mon colis à cause de mes papiers ! Juste récupérer mes commandes ça peut prendre des jours avant que je tombe sur une personne qui accepte de me les donner ! Et la pharmacie où ils lisent à haute voix "Monsieur Untel..." et toi tu te lèves devant tout le monde et voilà, les regards, les commentaires. Et le nombre de fois où j'avais besoin d'aller à la banque ?! Je ne peux pas te dire le nombre de fois où j'ai juste abandonné ! L'idée de subir encore un truc pour avoir accès à mon compte, ça suffit à me décourager ! (Fiche #14)

Ou encore au sujet de la banque :

Tes papiers d'identité ne correspondent pas? Ils te ferment ton compte ou t'accusent de tentatives de fraudes! J'ai une amie, ils ont appelé la sécurité pour l'escorter dehors! Alors que derrière le banquier il y avait le drapeau rainbow! Ils mettent le drapeau partout dans les banques pendant la Fierté, mais ils discriminent les personnes trans constamment! (Fiche #8)

Nous plaçons ces témoignages afin d'illustrer le type de pratiques à ne surtout pas avoir dans les services municipaux, c'est-à-dire des pratiques de surveillance accrue, de criminalisation (en faisant appel à la police pour dénoncer des individus qui ne correspondent pas à l'idée majoritaire de la norme), de demande de catégorisation par le genre pour être reçu au sein des services, du *outing* public des informations présentes sur les pièces d'identité (ou les documents personnels) et du refus d'accompagnement des personnes le cas échéant.

En plus de s'assurer d'avoir de bonnes pratiques au quotidien en tant qu'institution publique, nous encourageons la Ville de Montréal à investir dans le milieu communautaire LGBTQ+ qui s'éloigne de ses manifestations les plus visibles. Certes, Fierté Montréal ou encore le Village sont des éléments importants et constitutifs du milieu LGBTQ+, mais investir uniquement dans ces sphères provoque fatalement l'invisibilisation et la marginalisation des personnes racisées LGBTQ+ qui n'en sont pas les plus présents. Comme nous avons essayé de le démontrer tout au long de ce rapport, le milieu LGBTQ+ n'est pas uniquement composé d'un public de personnes cisgenres, blanches, gaies et citoyennes. C'est aussi un public qui habite Montréal-Nord, un public qui n'a pas la citoyenneté canadienne, un public qui fréquente les organismes de Parc-Ex, un public qui organise des marches contre le racisme et les violences policières, un public qui a pris la parole ouvertement contre SLAV¹⁰... C'est un public multiple, mais dont le point commun est de vivre à l'intersection de plusieurs systèmes d'oppression contre lesquels la Ville de Montréal a une obligation légale, mais aussi morale d'apporter tout le soutien possible.

Recommandations

- Que la Ville de Montréal soit représentative et exemplaire dans la réalisation de sa documentation, que cela soit les documents utilisés pour les services au public (fiche, questionnaire, sondage, etc.) ou encore tout contenu officiel produit et diffusé.
- Que la Ville de Montréal ramène ses populations les plus marginalisées au cœur de ses plans d'action. Cela passe notamment par l'importance de créer des espaces de rencontre et de dialogues avec les populations

¹⁰ Les militant.e.s ayant organisé les protestations contre SLAV étaient majoritairement composées d'artistes noir.e.s queers.

racisées mais également un soutien public aux actions collectives menées par les premier.ère.s concerné.e.s,

- Que la Ville de Montréal occupe une position de leadership sur les enjeux qui dépassent sa gouvernance, mais impactent la population racisée de Montréal (et par conséquent, automatiquement ses personnes LGBTQ+ également. Par exemple en prenant position ouvertement contre les lois discriminantes et en refusant de les appliquer (Loi 21) ou encore en faisant pression auprès des représentants gouvernementaux des différents niveaux pour faire modifier des lois injustes (impossibilité pour les personnes trans migrantes de faire changer leur papier d'identité sans la citoyenneté). À long terme, Montréal devrait viser d'incarner une ville sanctuaire pour les personnes discriminées par le système canadien et québécois.
- Que la Ville de Montréal travaille à rendre l'offre en matière de sport et loisirs accessible, multiple et sécuritaire pour les populations marginalisées. Cela passe notamment par multiplier voire implanter des programmes dans les quartiers les moins bien desservis par ce type de programme (historiquement les quartiers avec la population racisée la plus importante), mais également par travailler à ce que ces structures soient sécuritaires, accueillantes pour les personnes LGBTQ+, particulièrement les personnes trans et non-binaires, et présentent une représentativité du personnel pour les communautés racisées de Montréal.

Rappel des recommandations

- Que la Ville de Montréal rende obligatoires des formations antiracistes et anti-LGBTphobies pour son personnel et pour tous les services publics, ainsi que des vérifications de routine quant au respect de ces formations.
- Que la Ville signifier son besoin en informations sociodémographiques plus détaillées concernant les populations LGBT et LGBT racisées aux organisations de récoltes de données, comme Statistiques Canada, et que la Ville rende disponibles de façon régulière ces données via un outil accessible (par exemple l'Observatoire Grand Montréal).
- Que la Ville de Montréal travaille à la visibilité des enjeux de discrimination aux logements et à l'amélioration des processus de recours en collaboration avec les instances provinciales.
- Que la Ville de Montréal investisse dans des logements sociaux en maintenant la promesse qui a été faite d'aménager 12 000 logements sociaux et abordables d'ici la fin de son premier mandat.
- Que la Ville de Montréal investisse dans les programmes de lutte contre l'itinérance par le développement de fonds tel que le fonds Réflexe Montréal en itinérance.
- Que la Ville de Montréal travaille au maintien des centres de refuge déjà existant, mais également investisse dans l'ouverture de nouveaux refuges.
- Que la Ville de Montréal prenne publiquement position contre la politique immigratoire discriminante envers les personnes trans racisées ne pouvant changer leur papier d'identité sans la citoyenneté canadienne. Bien que l'enjeu dépasse les pouvoirs de la mairie, appuyer ou donner un soutien visible et public peut faire avancer certains agendas et faciliter le travail des activistes intervenant sur le sujet.

- Que la Ville de Montréal établisse un plan de restructuration entière des services de police dont les exactions sont trop préoccupantes pour être reformaté. En attendant cette restructuration, que la Ville de Montréal rende obligatoires des formations antiracistes et anti-LGBTphobies pour le personnel du SPVM, ainsi que des vérifications de routine quant au respect de ces formations. Dans cette optique que la Ville de Montréal offre des services alternatifs et sécuritaires pour accompagner les personnes concernées dans leur dépôt de plainte ou demande de protection qui ne passent pas les services de police.
- Que soient effectuées plus largement des statistiques sur l'accès à l'emploi des personnes marginalisées dans tous les secteurs, que ces statistiques soient rendues publiques, et qu'en cas d'inégalités constatées, que des mesures coercitives soient mises en place.
- Que la Ville de Montréal soit représentative et exemplaire en termes de composition des effectifs en instaurant une politique de recrutement favorisant les personnes issues de communautés marginalisées notamment les personnes racisées et/ou LGBTQ+.
- Que la Ville de Montréal investisse dans des fonds de lutte à la pauvreté, les programmes de développement social et dans le soutien à l'action communautaire desservant ces populations. Nous soulignons notamment l'existence d'organismes comme Helem ou encore Agir qui travaille à l'accompagnement des personnes LGBTQ+ racisé.e.s et immigrants et qui bénéficieraient grandement de soutiens pluriels d'instances gouvernementales.
- Que la Ville de Montréal investisse dans la formation, le développement de l'entrepreneuriat et le soutien à la création de petites entreprises portées de personnes traditionnellement marginalisées.
- Que la Ville de Montréal exige une meilleure formation des agents de police par l'instauration de formations obligatoires, voire en demandant la restructuration de l'enseignement en école de police afin d'intégrer les enjeux en matière de profilage racial et la compréhension des enjeux LGBTQ+. Pour les agent.e.s déjà en place, que des modalités de suivi en matière de profilage racial soient développées.

- Que la Ville de Montréal exige du SPVM un rapport annuel présentant l'évolution des statistiques de traitement différencié.
- Que la Ville de Montréal travaille au développement de recours contre le SPVM qui soient entièrement indépendants et plus facile d'usage pour les citoyen.ne.s. Bien que plusieurs rapports appuient le besoin d'intégration des minorités dans les rangs du SPVM comme solution possible, nous ne croyons pas qu'il en va de la responsabilité des communautés minoritaires de changer le SPVM. Sachant que l'exemple de contextes nationaux comme les États-Unis, par exemple, démontre de l'échec de tels procédés. En revanche nous appuyons les demandes pour une complète restructuration des forces de l'ordre.
- Que la Ville de Montréal appuie publiquement les appels pour la décriminalisation du travail du sexe et la protection des travailleur.se.s.
- Que la Ville de Montréal soit représentative et exemplaire dans la réalisation de sa documentation, que cela soit les documents utilisés pour les services au public (fiche, questionnaire, sondage, etc.) ou encore tout contenu officiel produit par la mairie.
- Que la Ville de Montréal centre ses populations les plus marginalisées au cœur de ses plans d'action. Cela passe notamment par l'importance de créer des espaces de rencontre et de dialogues avec les populations racisées mais également un soutien public aux actions collectives menées par les premier.ère.s concerné.e.s.
- Que la Ville de Montréal occupe une position de leadership sur les enjeux qui dépassent sa gouvernance, mais impactent la population racisée de Montréal (et par conséquent, automatiquement ses personnes LGBTQ+ également – par exemple en prenant position ouvertement contre les lois discriminantes et en refusant de les appliquer (Loi 21) ou encore en faisant pression auprès des représentants gouvernementaux des différents niveaux pour faire modifier des lois injustes (impossibilité pour les personnes trans migrantes de faire changer leur papier d'identité sans la citoyenneté). À long terme Montréal devrait viser d'incarner une ville sanctuaire pour les personnes discriminées par le système canadien et québécois.

- Que la Ville de Montréal travaille à rendre l'offre en matière de sport et loisirs accessible, multiple et sécuritaire pour les populations marginalisées. Cela passe notamment par multiplier voire implanter des programmes dans les quartiers les moins bien desservis par ce type de programme (historiquement les quartiers avec la population racisée la plus importante), mais également par travailler à ce que ces structures soient sécuritaires, accueillantes pour les personnes LGBTQ+, particulièrement les personnes trans et non-binaires, et présentent une représentativité du personnel pour les communautés racisées de Montréal.

Conclusion

L'intersection du racisme et des LGBTphobies fait l'objet de nombreux témoignages touchant à toutes les infrastructures. Nous avons constaté que souvent les histoires racontées, les difficultés de survie et les blocages du quotidien se faisaient écho d'une rencontre à l'autre, alors qu'aucun.e des participant.e.s n'a eu accès aux dires des précédent.e.s.

L'abandon du projet de tenir une Commission provinciale sur le racisme systémique – alors que cette dernière n'avait d'emblée ni les ressources, ni le temps ou les conditions nécessaires pour être réalisée de manière à avoir un impact concret – est en soi symbolique de l'état actuel de la société québécoise face à ses problèmes structurels : négation des violences vécues pourtant largement documentées par de nombreuses recherches depuis déjà des décennies, refus de la mise en place d'un espace de dialogue sain, et incapacité à effectuer ou recevoir une critique constructive pourtant nécessaire pour une large partie de la population québécoise.

Finalement, la mise en place d'une consultation publique montréalaise suite à une demande citoyenne est bien une preuve du désir public de voir ces enjeux être abordés dans les plus hautes instances. Nous reconnaissons que la Ville de Montréal a fait des efforts en mettant en place une Table de concertation sur la diversité et l'inclusion, néanmoins ces efforts doivent mener à un travail de fond encore plus important.

Nous espérons, en conclusion que nos recommandations auront une influence positive, même minime, sur les enjeux soulevés.

Bibliographie

Abramovich, I. A. 2012. "No Safe Place to Go – LGBTQ Youth Homelessness in Canada: Reviewing the Literature." *Canadian Journal of Family and Youth/Le Journal Canadien de Famille et de la Jeunesse*.

Calliste, A. 1993. "Race, Gender and Canadian Immigration Policy: Blacks from the Caribbean, 1900-1932". *Journal of Canadian Studies* (Winter).

CDPDJ. 2011. Profilage racial et discrimination systémique des jeunes racisés. Url : http://www.cdpdj.qc.ca/Publications/Profilage_rapport_FR.pdf

CDPDJ. 2012-2013. L'accès à l'égalité à l'emploi. Url : http://www.cdpdj.qc.ca/Publications/Rapport_triennal_PAE_2010_2013.pdf

Duford, J. (2019). *Pratiques d'ouverture envers les jeunes LGBTQIA2S en situation d'itinérance: guide destiné aux organismes d'aide en itinérance ou qui œuvrent auprès de personnes à risque d'itinérance*. Coalition des groupes jeunesse LGBTQ+. Québec : Montréal.

Fletcher, T. 2013. "Trans Sex Workers: Negotiating Sex, Gender and Non-Normative Desire". In Meulen, E. et Durisin, E. (eds). *Selling Sex: Experience, Advocacy, and Research on Sex Work in Canada*. Vancouver : University of British Columbia Press.

Jaime, G.; Mottet, L.; Tanis, J.; Harrison, J.; Herman, J.; Keisling, M. 2011. *Injustice at Every Turn: A Report of the National Transgender Discrimination Survey*. Washington : National Center for Transgender Equality and National Gay and Lesbian Task Force.

Hamilton, S. 2011. "Stories from the Little Black School House", in Mathur, A. ; Dewar, J.; DeGagné, M. (eds.), *Cultivating Canada : A reconciliation through the Lens of Cultural Diversity*, Ottawa, Aboriginal Healing Foundation.

Maynard, R. 2017. *Policing Black Lives State violence in Canada from slavery to the present*, Montréal, Fernwood Publishing.

McInnes, S. 2017. *Violence Against Trans People in Canada : À primer*. Url : <https://policyfix.ca/2017/01/30/violence-against-trans-people-in-canada-a-primer/>

Namaste, V. K. 2005. *Sex Change, Social Change : Reflections on Identity, Institutions, and Imperialism*. Toronto : Women's Press.

Rapport annuel du Bureau de l'enquêteur correctionnel 2013-2014, Sapers. Url : <http://www.oci-bec.gc.ca/cnt/rpt/annrpt/annrpt20132014-fra.aspx>

Rapport de Chaire de Recherche contre l'homophobie, 2014 : Portrait descriptive de santé globale de la population HARSAH afro-caribéenne de Montréal.

Rapport de la consultation des groupes LGBT du Québec dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles. 2017.

Rapport de la Diversité en tête. 2012-2013. Diversité en tête les femmes et les minorités visibles occupant des postes de leadership : profil du Montréal métropolitain.

Rapport de l'institut national de santé publique du Québec. 2013. Adaptation linguistique des soins et des services de santé : enjeux et stratégies.

Rapport de Radio-Canada. 2016. Url : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/760479/minorites-visibles-employes-quebec>

Rapport du Conseil National du bien-être social. 2013. Aperçu de la racialisation de la pauvreté au Canada. Url : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/communautes/rapports/profil-pauvrete-apercu.html#h1>

Rapport Scruton, S. 2014. Évaluation des besoins des personnes trans. Société canadienne du sida, Ottawa, ON.

Puar, J. 2007. Terrorist Assemblages. Homonationalism in Queer Times. Durham et Londres : Duke University Press

Tourki, D. et Finley, P. E. 2017. Justin Trudeau's government continues to discriminate against transgender people. His apology means nothing. Independent.co.uk. Url : <http://www.independent.co.uk/voices/justin-trudeau-lgbt-queer-transgender-apology-canada-government-crimes-cold-war-discrimination-a8084276.html>

Whitfield, H. A. 2010. « Slavery in English Nova Scotia, 1750-1810 ». Journal of the Royal Nova Scotia Historical Society.

Winks, R. W. 1997. "Blacks in Canada : A History". Montréal et Kingston, Londres, Chicago : McGill-Queen's University Press.